



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

QUESTIONS DP CFDT Réunion du 16 Décembre 2015

- 1) Q: Hlp CHEVIGNY-CEM TROP COURT 14 minutes, alors que CAMPUS-CEM 15 minutes ? (B)
R: En effet 14mn pour Chevigny et 16 pour le campus, une étude va être faite pour vérifier cela.
- 2) Q: Repeindre l'ensemble des couloirs de bus. (B)
R: L'ensemble c'est trop, mais des endroits ont été identifiés et ceux qui sont non conformes feront l'objet d'une demande. C'est un dossier qui est suivi en permanence
- 3) Q: L15 avant l'arrêt Tourelle, retirer le premier et le dernier emplacement de stationnement qui nous gêne pour passer. (B)
R: Il n'y a pas de problèmes constaté pour nous
- 4) Q: Pas d'éclairage au terminus Talant L5. (B)
R: Oui en effet c'est une demande que nous avons fait pour l'abribus et l'éclairage
- 5) Q: De plus en plus de stationnement gênant bloquant la circulation des bus. Où en est la problématique de gestion avec la P.M. ?(B)
R: Vous devez sollicitez le PCC qui demandera que la P.M. intervienne. Nous pourrions verbaliser mais la voiture resterait sur place. La réponse est toujours la même, et nous remarquons qu'il y a de plus en plus de stationnements irrégulier au centre-ville qui nous bloque sur place. **Position Cfdt**: Nous demandons aux agents de ne pas se stresser et de demander au PCC le recalage automatique sans rouler comme des sauvages pour essayer de rattraper le retard.
- 6) Q: Nous vous signalons des faits récurrents de signalements au PCC et que l'agent en poste répond qu'il va faire et rien après. Par ex : le 1^{er} décembre appel de la OG/11 pour signaler que le bus qu'il conduit et qui est au terminus de Longvic est souillé (vomissements et détritius,...). Le Cr attend toujours qu'on lui nettoie son bus ou qu'il soit changé ? Trouvez-vous cela normal de ces non prise en compte de plus en plus fréquentes. (B)
R: Suite à une gestion par tronçon du tram et beaucoup de travail le régulateur qui était en formation a oublié de rappeler l'agent. Nous prenons cela en compte.
- 7) Q: L6 et ligne 11 de plus en plus intenable. Que pensez-vous faire rapidement, cela deviens très compliqué et les agents ont de plus la hantise d'avoir ces lignes là (risque de maladie ou autre !!!) Pour votre info si l'on compare les TM de décembre 2012 et ceux d'aujourd'hui, vous n'avez remis aucun temps sur cette ligne. Vous vous êtes contenté de basculer certaines fois une à deux minutes sur la rotation (enlevé d'un côté remis de l'autre). Vous avez supprimé des minutes dans les terminus. Vous n'avez fait qu'optimiser ces temps sans remédier à notre problème ou il faut plus de temps en général. Et cela s'est dégradé très fortement en centre-ville et sur Joffre. (L6)(B)



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Notre DS propose de faire une étude au CHSCT car la direction affirme qu'elle n'a rien enlevé. Nous prouverons à la direction que ce qu'elle dit est faux nous avons gardé quelques anciens tableaux de marche qui prouve que rien n'a réellement été fait.

8) **Q :** Problème entre PDS/FDS entre Inéo / Planchette / fascicule : plusieurs services concernés. (B, T)

R : En exemple le S1023 et 1011, cela va être étudié.

9) **Q :** Les agents de conduite se plaignent vers nous fréquemment d'un à deux agents de maîtrise du PCC qui ne les prennent absolument pas en compte (Voir se moquent d'eux), qu'en pensez-vous ? qu'elle est la réaction de leur hiérarchie directe ? (B, T)

R : Les agents en questions ont été vus et la problématique va être gérée. A suivre.

10) **Q :** Serait-il possible d'avoir la lumière dans le grand lavage la nuit. Impossible depuis le PCC apparemment. (T)

R : C'est un éclairage manuel sur place. Nous allons demander un détecteur avec une temporisation.

11) **Q :** Service 1023 mal découpé car presque 3h de traction puis 12 mn de coupure très court avant d'avoir une coupure de 25 mn plus tard, à vérifier. (T)

R : Les services sont découpés dans la norme. A voir lors des réunions avec les méthodes

12) **Q :** Personne sur le terrain pendant la foire gastro qui nous aide, temps trop juste le samedi beaucoup de monde dans le secteur qui provoque une vigilance accrue. (T)

R : Il y a des consignes en ce sens. Nous devons maximiser cette présence maîtrise sur les endroits spécifiques lorsqu'on le sait à l'avance.

13) **Q :** Est-il logique de demander à un tramnotot d'intervenir dans les disjoncteurs de d'armoire électrique d'un Tram et de continuer avec ce Tram sur 2 rotations alors qu'il aurait dû rentrer au remisage pour deux pannes fin de tours? (T)

R : Non la rame aurait dû être rentrée.

14) **Q :** Revoir la signalisation piétonne au niveau de l'auditorium difficile à gérer. (T)

R : Nous allons voir cela. Encore une réponse qui ne nous dit rien de bon !!!!!!!!!!!!!!! (Faudra-t-il des accidents pour que cela change ?)

15) **Q :** Y a-t-il la possibilité d'avoir des éclairages sur les passages piétons, cela est très dangereux la nuit sur tout le réseau tram ? (T)

R : Cela va être demandé au « Grand Dijon »

16) **Q :** Remettre les rétrovisions comme avant sur les trams. (toute la longueur de la rame n'est pas vue). (T)

R : Signaler la ou les rames concernés par ce défaut.

17) **Q :** FPT pouvez-vous trouver un système de prévenance pour ceux qui sont éteint et non fait rapidement. (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Des demandes d'interventions plus rapides a été faites à INEO. (Sous 48h) Certains ont été traités plus ou moins rapidement.

18) **Q :** De nouveau, de plus en plus d'incivilité sécuritaire, quand penserez faire une nouvelle campagne sur la sécurité « TRAM », afin que piétons, vélos, voitures comprennent la dangerosité du Tram ? (T)

R : Cela est prévu au printemps 2016.

19) **Q :** Quand seront réparés les problèmes de BOS (barrière optique) sur le dépôt. En effet lors des journées de brouillard assez récurrentes, les zones sont signalées occupés. cela entrainent au mieux un retard de sortie et rentrée des agents, au pire une suspicion d'avoir franchi une zone avec perte de l'habilitation ? (T)

R : Nous allons étudier le positionnement des BOS en attendant le retour du Grand Dijon.

20) **Q :** Peut-on avoir aussi des deux fois tram à place de deux fois bus en service soirée ? (G)

R : c'est à l'ordre du jour des questions pour la prochaine commission horaire.

21) **Q :** Peut-on faire faire deux tours complémentaires systématique le dimanche et les jours fériées pour la navette vers 18h00 afin que les salariés prenant en ville à 18h20 et 21 puissent y accéder ? (G)

R : A partir de janvier 2016, il y aura trois tours supplémentaires entre 17h30 et 18h30.

22) **Q :** Pourquoi l'entreprise ne respecte pas l'accord sur le décalage des trois jours enfants malade. (G)

R : Le service RH dit respecter cela, il faut faire un courrier à l'entreprise pour garder ces jours éventuellement. Cela reste un souci de communication une fois de plus. **CFDT : nous demandons aux agents qui le souhaitent de faire un courrier très rapidement.**

23) **Q :** Demandons des casiers supplémentaires à Diderot ? (G)

R : Il va falloir obliger les agents à ne plus s'approprier les casiers en permanence. Nous n'en mettront pas de nouveaux. Nous allons mettre une pression plus forte sur ID21 en faisant de la rétention de facture pour le nettoyage des véhicules.

24) De plus en plus de problèmes de nettoyage. Rame bus non fait ou mal nettoyés. Poubelles des stations bus ou tram non vidés. Qu'en est-il avec nos prestataires ? (G)

R : Nous allons augmenter le fréquentiel sur les stations (Essai sur Valmy).

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Compte rendu CE Réunion 16 Décembre 2015

1) Q : Transmission du PV du 18 novembre 2016

R : OK mis à l'approbation en janvier 2016

2) Q : Présentation et point sur l'avancement du projet de nouvelle main courante.

R : Celle-ci sera mise en route des janvier 2016 en remplacement de toutes les mains courantes existantes. Chaque utilisateur devra aller sur celle-ci afin de voir ce qui lui correspond. Il n'y aura plus de mails envoyé en nombre comme précédemment.

2 agents régulateurs sont en charge d'être les référents de ce système. Chaque agent de maîtrise du PCC sera formé afin d'utiliser cette nouvelle main courante qui vient d'être mise au point. Les responsables de groupe seront formés après et la main courante de la rentrée sortira en doublons en janvier 2016. Le responsable du PCC montre en séance les fonctionnalités de ce logiciel. Un délégué CE CFDT demande comment sera fourni les informations sécurité que les élus CHSCT avaient tous les matins pour le jour d'exploitation précédent. Le directeur et président du CE répond que ces infos seront toujours transmises mais d'une autre manière que le fichier Excel actuel.

3) Q : Demande d'information sur les RAO

a) Demande d'un point sur l'avancée des RAO

R : Il n'y a pas d'information plus complète que celle du mois dernier, nous attendons le 15/02/2016 pour avancer sur le dossier

b) Y aura-t-il dans le cahier des charges de la nouvelle DSP, une clause concernant la sauvegarde des acquis sociaux

R : Non il n'y a pas de clause de sauvegarde, il y a juste l'offre de transport et les nouveautés annoncés le mois dernier. Par contre comme à chaque fois les accords d'entreprise sont inclus dans le cahier des charges afin de pouvoir répondre en toutes raisons sur les charges sociales.

4) Q : Information sur l'évolution de l'organisation du service technique.

R : Un nouvel organigramme vous a été fourni. (Ceux qui le souhaitent peuvent nous en demander une copie). Par contre la salariée « acheteuse » qui se situait à la DMA se retrouvera de fait à la DAF (Direction de l'Administration Financière)

5) Q : Information avant consultation sur le plan de formation 2016 prévisionnel.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R. Suite à la commission dont font partie certains élus ici présents nous vous demandons si vous avez des remarques à faire. Après quelques remarques de formes, le document sera représenté en janvier 2016 pour approbation.

6) Q. information avant consultation sur le rapport de situation comparée 2014 Hommes/Femmes.

R. Le taux de féminisation augmente sur 2014. Il est variable en fonction des catégories professionnelles, en particulier en net augmentation à la conduite alors qu'au service technique, cela progresse très peu. Si l'on compare ces dernières années, il est évident que la féminisation de l'entreprise s'est fait assez récemment (moins de 15 ans) et donc nous observons que les tranches d'âge et d'ancienneté sont assez disparates. Ce rapport a déjà eu une discussion en commission avec certains des élus présents à cette réunion. Nous présenterons en janvier 2016 ce document finalisé pour approbation.

7) Q. Questions relatives aux recettes :

- ✓ Suite aux déclarations du directeur marketing dans le bien Public, quels sont les impacts sur les recettes de la baisse de fréquentation.
- ✓ Quel impact économique sur le tarif « Pass Noël » ?

R.

- ✓ Suite aux attentats du 13 novembre 2015, il y a eu un vrai impact sur le samedi qui a suivi avec une chute de fréquentation de 10%. Il y a eu depuis une reprise normale car les baisses sont à peine de 2% sur les samedis suivant de fin novembre, qui n'est aucunement significative car cela arrive fréquemment dans l'année. Nous aurions perdu environ 45000 voyage soit environ de 10000 à 15000€ maxi.
- ✓ Le pass Noël par rapport au Pass Tribu a explosé, en le mettant de 9€00 à 3€00, nous avons eu un impact positif d'au moins 10000€.

8) Q. Qui a choisi l'habillage de la rame « COP21 » ? la direction a-t-elle envisagé les conséquences pour les salariés du service E.C.

R. C'est le Grand Dijon qui a pris cette décision au 30/11 et nous a demandé de faire cette action. Nous avons eu deux offres de prestataires que nous avons choisies. Celle-ci a eu un coup de 10000€ sur le compte du Grand Dijon. Un élu se pose la question de la sécurité des salariés contrôlant cette rame car étant floqués complètement d'un côté et les salariés contrôlant ne peuvent voir les clients descendant du véhicule. La direction signale qu'elle y fera attention sur une prochaine rame floquée.

9) Q. Point sur la mission précise du « chef de bord » pour le service EC.

R. La mission « chef de bord » n'est pas une mission en tant que tel. En effet cette mission a été abandonnée quand la direction a décidé de mettre en place de nouveaux agents de maîtrise pour ce





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

service. Chaque équipe est depuis encadré par un A.M pendant 70% de temps. Le reste du temps on demande à un agent missionné de prendre des notes sur le travail effectué par le groupe. Parfois la fiche de travail donnée à cette personne pourrait ne pas être assez précise. Nous allons faire le nécessaire afin qu'elle soit la plus complète possible pour cet agent puisse s'y référer au mieux.

10) Q : Demande de rédaction d'une charte d'utilisation des caméras individuelles de sécurité avant utilisation de ces dernières.

R : INFO CFDT : toutes les personnes n'ayant pas eu le même niveau d'information, ces caméras seraient mise sur les agents contrôleurs afin d'enregistrer les événements pour éviter le plus possible les agressions. Il y a un groupe de travail en rapport avec le CHSCT depuis octobre. Il y aura une note d'utilisation. Ce groupe préconise que ce soit les agents de maîtrise qui porte la caméra et ceux pour un groupe de 4 à 6 agent de contrôle. Il y a une phase expérimentale qui va commencer sous peu. Les réseaux qui ont mis en place ce système ont eu une baisse plus que sensible des incidents dans le service contrôle et nous en espérons les mêmes retombées.

11) Q : Demande d'un point sur la convention passée avec les entreprises du transport urbain (signée par le PDG de Keolis SA, président de L'UTP) lors du conseil national de sécurité du 19 octobre 2015.

R : Cela reste une convention au niveau national et il est demandé aux entreprises en local de signer des accords locaux. Nous attendons de fait la suite chez nous!!!!!!!!!!!!!!

12) Q : Demande d'information sur le projet de loi "Savary"

R : Suite aux attentats le projet devrait être promulgué début 2016. Il travaille surtout dans la sureté dans les transports, les délits d'habitude et le recouvrement en ce qui nous concerne.

13) Q : Information sur la mise en place du rapport "Combrexelle"

R : Suite aux lois Rebsamen de l'été dernier, cela est une réflexion sur la manière de gérer les accords collectifs en entreprise et dans les branches différentes de chaque métier.

14) Q : Quand la direction transmettra-t-elle le courrier concernant les jours de grève et la continuité du 1/30^{ème}?

R : Nous le faisons là sans attendre.

15) Q : Demande de respect de l'accord CET.

R : Normalement c'est OK pour les accords 98/05 et 98/03. Nous regardons cela.

16) Q : Demande de mise à jour de la BDU

R : Il manque la projection pour les années à venir. La direction dit qu'elle ne peut pas aller au-delà de la DSP actuelle. Ce n'est pas le terme de la loi, il faudra le faire le plus tôt possible. De plus tous les salaires n'y sont pas, et en particulier celle des cadres mis à disposition. Nous ne l'aurons pas apparemment. Cela gêne toujours la direction de le faire!!!!!!!!!!!!!!





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

17) Q : Nouvelle demande d'actualisation du livret des « avantages sociaux » qui est sur intranet et distribués éventuellement aux nouveaux embauchés. Manque notamment des acquis de 2013 : 1 CA à 35 ans, ancienneté 38 ans → 38%, les remboursements des trajets à hauteur de 50% si utilisation train (avec le document adéquat), droit à congés pour PACS.

R : L'actualisation est en cours en effet avec la nouvelle assistant DRH. La date de mise à jour complète vous sera indiquée dans le PV officiel.

18) Q : Demande de mettre un annuaire agent/code agent afin de pouvoir faire les changements de service.

R : Nous l'avons demandé en effet, il manque un sens pour pouvoir faire les changements.

19) Q : Pourquoi la prime du dimanche matin n'a pas évolué avec la durée des services.

R : C'est écrit dans un accord qui est clair. La prime est de 0.6 pour tout travail en dessous de 7h et non au prorata. Et de 1 heure après 7h.

20) Q : Demande à ce qu'un service de samedi finissant tard ne débouche pas sur un service du matin le lundi.

R : Ceci est vu avec le CHSCT, c'est une conséquence des autres demandes

21) Q : Demande d'un point précis sur l'absentéisme dans l'entreprise en 2014-15

R : Nous avons un document fourni par l'entreprise ceux qui le souhaite nous le demande. C'est encourageant la baisse est effective depuis quelques mois

22) Q : Demande de prévisionnel du nombre de départ en retraite 2016.

R : Il y aura 5 départs alors qu'il y en a 20 habituellement.

23) Q : Demande du nombre de futur embauchés pour 2016. Demande des dates de ces embauches.

R : au vu de l'absentéisme en baisse et du faible nombre de départ en retraite, les embauches à la conduite devrait être de trois en 2016, sans date précise. Il y aura aussi des mainteneurs que nous recherchons toujours à la DMA.

24) Q : Demande de renvoyer un document de "bénéficiaire du capital décès" avec la prochaine fiche de paie.

R : Ok ce sera fait.

25) Q : Quand sera livré le réfrigérateur commandé?

R : Il est arrivé et mis en place depuis quelques jours.

26) Q : Point et information sur les deux modifications du règlement intérieur du CE.

R : Ok les modifications. 6 pour 0 contre.

27) Q : Demande de la liste des détachements annuels du CE.

R : Ce n'est pas notre rôle de le faire nous affectons nous de notre côté le 0.2% comme convenu.

28) Q : Demande de mettre d'autres produits dans les distributeurs Sélecta (pizza, pâtes,...)





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

R: A Debrosses en effet il y a du manque. Le contrat a été dénoncé et il y a de forte probabilité qu'il ne soit pas renouvelé cela fait déjà 9 ans que Sélecta est en place (3 contrat de 3 ans). Servi+ pourrait éventuellement être le prochain prestataire si cela nous convenait nous attendons les propositions de chacun le contrat sélecta se termine le 31/03/2016.

29) Q: Débat sur l'attribution d'un forfait salarié—retraité pour l'attribution des subventions 2016 des clubs.

R: Ce sera en débat au Pré-CE du mercredi 13 janvier 2016

30) Q: Date du prochain CE

R: 20/01/2016

31) Q: Questions diverses.

R: Le vote pour le SITE internet du CE a été fait, il devrait être effectif très vite en début d'année 2016. Il devrait y avoir aussi une plateforme rattaché à ce site qui permettra aux salariés d'accéder à des prix intéressants en billetterie nationale.

Le CE le 20 Janvier matin

Le DP le 20 Janvier après-midi.

